



## Cambodge: Des syndicalistes emprisonnés se voient refuser la mise en liberté sous caution

Geplaatst op donderdag 13 februari 2014 | 

 SHARE

***La Confédération syndicale internationale (CSI) déplore le nouveau refus de mise en liberté sous caution pour les 21 travailleurs cambodgiens toujours emprisonnés. Un recours a été déposé immédiatement à la Cour suprême. Mais entre-temps, le juge d'instruction va fixer une date pour le procès, ce qui pourrait prendre des semaines, voire des mois. Certains des travailleurs incarcérés ont récemment commencé une grève de la faim pour protester contre leur détention.***

*"Des syndicats du monde entier ont adressé un message clair au gouvernement cambodgien pour demander la libération de ces travailleurs. Nous sommes profondément déçus de constater que le gouvernement détienne encore ces personnes pour avoir participé aux grèves et manifestations organisées en janvier. Nous sommes particulièrement préoccupés par le sort de Vorn Pao, le président de l'association IDEA, qui est toujours derrière les barreaux malgré de graves problèmes de santé. Nous souhaitons vivement que le gouvernement libère les travailleurs et abandonne les poursuites à leur encontre," déclare Sharan Burrow, la secrétaire générale de la CSI.*

La CSI a envoyé une mission de haut niveau au Cambodge en janvier pour appeler à la libération des travailleurs, demander une enquête indépendante sur l'assassinat et les blessures infligées à des travailleurs en janvier, exiger que toutes les parties respectent la liberté syndicale et que le gouvernement augmente au plus vite le salaire minimum mensuel de 100 USD, qui ne permet pas aux travailleurs/euses cambodgiens de vivre décemment. La CSI, associée à IndustriALL et UNI, ainsi qu'à des ONG internationales et cambodgiennes, continuera d'agir jusqu'à ce que ces objectifs soient atteints.

CSI - 11 février 2014

La CSI représente 176 millions de travailleurs au sein de 325 organisations affiliées nationales dans 161 pays et territoires.

Retrouvez-nous sur Internet: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>